

notre possible pour obtenir le nombre prévu de mitrailleuses Bren, nous les expédierons d'abord outre-mer.

M. FULFORD: En qualité de membre de l'armée de réserve, je dois dire que j'ai été étonné de la quantité de matériel que possède maintenant l'armée de réserve, et aussi de la grande amélioration du programme d'entraînement. Notre propre unité, qui n'est pas nombreuse, est munie de mitrailleuses Bren, de mitraillettes Sten, sorte de mitraillette Thompson, et tous les hommes ont des fusils; nous avons aussi un canon anti-char Boys et des camionnettes. Il est entendu que nous ne sommes pas munis de matériel lourd, mais je ne m'attends pas à ce que la réserve en soit munie avant d'être appelée à servir dans l'active. Je veux parler de pièces comme le canon Bofors contre avions, l'affût Bren et le petit char d'assaut. Il est cependant une proposition que je tiens à faire. Deux fois par semaine, on nous a montré des pellicules cinématographiques d'instruction. Malheureusement, quand on nous les montre, elles n'ont plus de valeur; de fait certains mouvements tactiques sont désuets. Je crois savoir que toutes les unités de l'armée américaine voient les pellicules les plus récentes dès qu'elles sont prises, et je prie le ministre d'étudier la question de savoir s'il est possible de nous procurer les pellicules les plus récentes sur les problèmes de tactique.

L'hon. M. RALSTON: La fourniture de films supplémentaires d'instruction ne fait pas seulement l'objet d'une étude soigneuse, mais nous nous en occupons activement.

M. DOUGLAS (Weyburn): J'aimerais que le ministre nous donne plus de précisions sur le rôle qu'il entend faire jouer à l'armée de réserve. Les membres de l'armée de réserve aussi bien que les membres de la Chambre seraient intéressés à savoir s'il y a un rôle qu'elle peut jouer, car elle s'attend à en jouer un à mesure que la guerre se poursuit. Si, dans un avenir peu éloigné, on la destine à protéger les côtes canadiennes, il faudra que plusieurs choses soient faites. Si tout l'effectif du service général au Canada était envoyé outre-mer et si le Gouvernement décidait d'envoyer aussi là-bas les membres de la défense territoriale, tout le système de la défense côtière serait confié à l'armée de réserve. Si la chose est au programme, le département devrait songer à étendre la période de formation des unités de défense. Quinze jours d'instruction au camp c'est bien peu. Il va sans dire que les unités qui se trouvent postées dans les villes s'entraînent deux ou trois soirs par semaine et très souvent passent la fin de la semaine à faire des manœuvres. Pour ce qui est des unités dispersées, toutefois, elles ne

subissent qu'un minimum d'entraînement qui se trouve limité par les conditions atmosphériques et géographiques, par la difficulté de se procurer de l'équipement et de trouver un endroit de réunion. Ainsi que je le faisais remarquer au ministre l'an dernier, dans le cas des unités dispersées, en particulier, on pourrait songer peut-être à leur faire faire trente jours d'entraînement au lieu de quinze, ou encore de leur faire faire quinze jours d'entraînement en été et quinze autres jours aux casernes au cours de l'hiver. Les unités dispersées se trouvent généralement dans les régions agricoles, et beaucoup des membres peuvent plus facilement quitter la ferme en hiver qu'en été, alors qu'ils doivent travailler à la récolte du foin, à la moisson et ainsi de suite. A mon avis, si ces hommes doivent jouer un rôle important dans la défense du Canada, certains d'entre eux devront recevoir plus d'entraînement qu'ils n'en reçoivent à l'heure actuelle. Ils possèdent une assez bonne instruction élémentaire, mais ils n'ont eu aucune occasion de manipuler les mortiers et d'autres armes d'un emploi plus spécialisé. Ces hommes devraient recevoir un certain entraînement si le ministre juge qu'ils seront appelés, dans un avenir rapproché à jouer un rôle important dans le domaine de la défense.

La deuxième question, et elle a été mentionnée par l'honorable représentant de Vancouver-Sud, est celle du matériel. Notre matériel est, je le répète, infiniment supérieur à ce qu'il était, mais j'ai été surpris d'apprendre de la bouche du ministre,—et ce doit être authentique,—qu'il y a rareté de mitrailleuses Bren. L'autre jour, à quelqu'un qui lui demandait pourquoi l'usine John Inglis de Toronto renvoyait 2,000 ouvriers, le ministre des Munitions et approvisionnements a répondu qu'on était à rajuster la production dans cette usine. A mon sens, on ne devrait pas procéder à un rajustement de production tant que chaque unité de réserve du Canada n'aura pas le nombre d'armes portatives voulues pour devenir un corps d'armée efficace en cas d'invasion du pays. Je reconnais que le ministre a raison lorsqu'il dit que les unités de la réserve doivent être les dernières à obtenir des armes. Il faut d'abord faire face aux besoins de l'armée active, puis à ceux des effectifs de la défense territoriale et, enfin, à ceux de l'armée de réserve. Mais celle-ci devrait obtenir les armes dont elle a besoin avant que nous songions au rajustement de la production dans les usines d'armes portatives.

L'hon. M. HOWE: Me sera-t-il permis de formuler une observation? Je n'ai pas dit que nous procédions à un rajustement de production dans le cas de la mitrailleuse Bren; Je ne crois pas avoir mentionné la mitrailleuse Bren. Nous abandonnons la fabrication de